

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1975)  
**Heft:** 305

**Artikel:** Des travailleurs en grève dans le monde entier  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1028502>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Dans un article de la Revue suisse de médecine, « Praxis » (No 48, 1423-1429/1974) les Drs P.-A. Gloor et F. Lasagni, plaidant pour l'initiative pour la décriminalisation de l'avortement, en viennent à décrire les conséquences qu'aurait une telle démarche du Conseil fédéral, si elle recevait l'approbation du peuple et des cantons :

» 1. Liquidation de la pratique des six cantons libéraux (BE, BS, GE, NE, VD, ZH), avec pour conséquence une diminution très considérable des interruptions de grossesse dans notre pays.

» 2. Risque de fuite des Suisses en difficulté à l'étranger; cette fuite semble avoir déjà commencé, en direction de l'Angleterre et de la Yougoslavie.

» 3. Risque d'augmentation des avortements criminels.

» 4. Nous serions enfin « débarrassés » des étrangères qui sont venues en Suisse trouver aide et secours dans des conditions difficiles, au cours des trente dernières années.

» 5. Risque de démission d'experts; certains n'accepteront probablement pas de travailler dans les conditions prévues par les projets rétrogrades du Département de justice et police.

» 6. Poursuite de l'éducation sexuelle scolaire, et de la propagande pour le planning familial, dans des conditions difficiles et dans une atmosphère ambiguë.

» 7. Le corps médical suisse n'aura plus qu'à attendre, mal armé, le coup suivant : l'apparition sur le marché d'un contraceptif qui soit en même temps un abortif précoce non toxique — un dérivé du groupe des prostaglandines, ou une autre découverte des biochimistes. A ce moment, nous aurons la mise hors circuit de toute prescription légale, mais probablement, de tout conseil médical. Ceci signifierait le règlement de la question des grossesses non désirées dans les pires conditions; nous ne pensons pas que le contact médecin-malade, ni l'équilibre psychosexuel des couples, pourrait y gagner (...) ».

## Des travailleurs en grève dans le monde entier

1973 : 112 millions de journées de travail perdues en raison de conflits de travail. C'est la conclusion d'une enquête du BIT dans une soixantaine de pays, ceux dans lesquels des statistiques ou des renseignements précis ont pu être recueillis.

Des chiffres qu'il est peut-être opportun de rappeler au moment où la « crise » est déjà une réalité pour de nombreux travailleurs et où le monde du travail cherche à se mobiliser pour tenter d'élaborer une doctrine commune face au resserrement du pouvoir d'achat et à la diminution du nombre des postes de travail (en 1972, le chiffre correspondant était de 118 millions, soit un total encore plus impressionnant).

On admet que 22 millions de travailleurs à peu près ont été impliqués dans ces conflits (soit une augmentation de près de 4 millions par rapport à 1972).

Des détails ? Plus de 6 millions de travailleurs ont participé à des grèves en Italie, et ce total a dé-

passé deux millions en France, en Inde, aux Etats-Unis et au Japon, alors qu'il se stabilisait entre un demi-million et un million et demi au Chili, en Australie, en Finlande et en Grande-Bretagne.

Les conflits ont fait perdre plus de deux millions de journées de travail à chacun des pays suivants : Grande-Bretagne, Japon, France, Danemark, Finlande, Chili, Australie et Canada (plus de la moitié de ces jours perdus en 1973 l'ont été aux Etats-Unis, en Inde et en Italie).

Le tableau ci-dessous donne le nombre de journées de travail perdues par milliers de travailleurs employés dans les industries extractives, dans les industries de transformation, de la construction et des transports et des communications; pour que ces chiffres soient vraiment significatifs et se prêtent à une réelle comparaison internationale, il faudrait évidemment comparer le nombre de grévistes au nombre de travailleurs susceptibles de se mettre en grève; à titre d'indication, donc :

Pays	1970	1971	1972	1973
Allemagne (République fédérale)	10	330	—	40
Australie	1040	1300	840	1030
Belgique	830	720	180	500
Canada	2190	800	1420	1650
Etats-Unis d'Amérique	2210	1580	870	*
Finlande	270	3300	530	2510
France	180	430	300	330
Grande-Bretagne	740	1190	2160	570
Inde	1440	1020	1300	*
Irlande	490	670	600	420
Italie	1730	1060	1680	2280
Japon	200	310	270	210
Norvège	70	10	—	10
Nouvelle-Zélande	470	370	320	560
Pays-Bas	140	50	70	330

\* Chiffre pas encore disponible.